

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 9 OCTOBRE 2018 A 19 H 30

PROCES VERBAL

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Martine PERINET, Maire, Stéphane ALLARD, Pascal BRONDEX, Adjoint, Dominique MORAND, Roland LIGEON, Gaspard CHATELLARD, Paul SEIGNEUR, Sylvianne MILLET-BAUDEY. Hervé GROSSET-BOURBANGE Muriel MORAND Céline GACHET, Pierre SOLLE Jean-Michel MUFFAT-JEANDET

ABSENTE : Madame Marie-Laure GAIDDON.

Madame Muriel MORAND a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance précédente et conformément à l'ordre du jour :

- 1- **APPROUVE** la convention de prestations de services mutualisés avec la CCPMB pour la mise en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) ;
- 2- **APPROUVE** la décision modificative n° 2 afin d'amortir les subventions obtenues pour l'élaboration du PLU et du schéma directeur des eaux pluviales ;
- 3- **ACCEPTE** de renouveler sa participation financière pour le Pass Scolaire, durant l'année 2018-2019 ;
- 4- **APPROUVE** le schéma directeur de la randonnée du Pays du Mont-Blanc, qui définit des orientations stratégiques portées par la CCPMB ;
- 5- **APPROUVE** deux conventions de mutualisation du pôle urbanisme de la CCPMB ;
- 6- **PREND** connaissance des informations suivantes :
 - de la décision n° 2018-06 du 4 septembre 2018 confiant la défense de la commune à Me MOLLION, suite à un recours contre le refus de permis de construire 07409916A0003 du 14 mai 2018 ;
 - de la décision n° 2018-07 du 7 septembre 2018 déclarant sans suite le marché d'aménagement d'une canalisation d'eau potable au Feug ;
 - du projet d'aménagement de la mairie 775 route d'Etraz à Demi-Quartier, avant dépôt du permis de construire ;
 - de l'enquête publique qui s'est déroulée du 16 août au 21 septembre 2018 concernant le plan de gestion des matériaux et des boisements du bassin versant du cours d'eau « la Bialle » ;
 - du plan de protection de l'atmosphère n° 2 arrêté par le Préfet ;
 - de la rencontre avec le SYANE en vue d'informer la collectivité sur l'état d'avancement de la mise en place de la fibre optique qui devrait débiter au cours du 2^e semestre 2019 ;

- des travaux d'assainissement qui seront réalisés par le SIABS à Maison Neuve afin de se raccorder au réseau public,
- du projet de classement du chemin privé entre Beaugard et la Ravine ;
- des travaux de la piste forestière de Plein Rocher dont la réception est prévue en fin de semaine ;
- de remarques suite à l'embellissement du rond point de Casino ;
- du renouvellement du marché passé par le SIVOM du Jaillet pour les navettes ;
- de remerciements du Syndicat Hippique et Mulassier pour la dotation offerte au concours de juments poulinières du 4 août 2018 ;
- de l'Etat-Civil et de l'urbanisme à la date du 9 octobre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H.

Le Maire,

Martine PERINET.